FÉDÉRATION COMMUNICATION CULTURE SPECTACLE-CNT 33 rue des Vignoles 75020 Paris fedeccs@cnt-f.org SYNDICAT CULTURE-SPECTACLE RÉGION PARISIENNE-CNT 33 rue des Vignoles 75020 Paris culture.spectacle.rp@cnt-f.org

Paris, le 27 mars 2013.

Communiqué de presse

Le 30 avril 2013, les 230 opérateurs projectionnistes des cinémas Gaumont-Pathé devront s'être positionnés et avoir choisi entre quitter l'entreprise ou devenir « technicien polyvalent », c'est-à-dire homme ou femme à tout faire, de l'entretien technique des bâtiments, à la vente du pop-corn en passant par la caisse, et la projection.

Pour ceux et celles refusant tout changement à leur contrat de travail, la direction laisse entendre une seule solution : des licenciements. L'avenir proche est donc la disparition du métier de projectionniste chez Gaumont-Pathé. Plus personne en cabine pour assurer la surveillance des séances de cinéma. Ceux qui auront choisis de devenir « techniciens polyvalents » ont du souci à se faire à moyen terme. Pour les tâches de programmation des séances, externalisation ou emploi de main d'œuvre sans expérience des réalités de la projection sont des perspectives à craindre.

Les projectionnistes des cinémas Gaumont-Pathé ont fait d'importants efforts afin que l'installation du numérique dans les cabines se passe au mieux. Aujourd'hui ils sont récompensés par la casse de leurs métiers. Pour certains d'entre eux, le déni de leur savoir-faire, la perspective du contact avec le public, l'extrême polyvalence des tâches apparaissent comme autant de facteurs générateurs de mal-être.

Les agents de cinémas quant à eux, au contrôle et en caisse, ne sont pas rassurés par l'apparition d'incessantes nouvelles innovations technologiques, qui leurs laissent présager un futur aussi sombre que celui de leurs collègues en cabines. Nouvelles bornes automatiques, caisses mixtes (billetterie et confiserie), distributeurs de confiserie, achat des places sur internet, bornes wifi, et même portiques d'entrée envisagés, (comme dans le métro).

Ces salariés doivent actuellement gérer les problèmes dus à l'absence planifiée des projectionnistes en cabine (non remplacés en cas de maladie ou congés payés), notamment en cas de pannes, fréquentes en numérique. La défaillance des nouvelles technologies, pas encore fiables, ou l'incompréhension du public des procédures à suivre créent un surcroît de travail dans le hall. Ajouté à cela une complexification des tâches, des procédures à respecter toujours plus nombreuses, et bien entendu un manque d'effectif chronique, les salariés sont sous pression de façon permanente.

Sur certains sites, l'état de délabrement des installations, climatisations, sanitaires, présence de nuisibles (rongeurs, mites), fuites d'eau (certaines salles sont à éviter en cas d'intempéries), et la non résolution de ces problèmes par soucis d'économie, rendent difficiles les relations avec le public. Les conflits et les heurts sont augmentation.

Cette pression n'est en aucun cas atténuée par un management qui pourrait se montrer coopérant et compréhensif. Bien au contraire. L'encadrement, lui-même sous pression, rend la vie dure à des salariés bien souvent jeunes et peu expérimentés en matière de respect du droit du travail.

Récemment, et plus spécifiquement à l'approche de la date « buttoir » du 30 avril pour les projectionnistes, les pressions sur les salariés se sont accrues. Plusieurs licenciements, dont certains suspectés d'être abusifs, ont été prononcés. Multiplication des entretiens en vue de sanctions également, y compris à l'encontre de délégués du personnel qui ont le tort de défendre les salariés.

La recherche éhontée de toujours plus de profit, dans cette entreprise au combien florissante qu'est Gaumont-Pathé, pousse la direction à des tentatives hasardeuses, comme la mauvaise aventure des places premium (jusqu'à 3€ plus chères) au Pathé Wepler, vilipendée unanimement dans la presse et détestée des spectateurs. Ceux-ci, y compris les abonnés, sont sommés de lâcher toujours plus d'argent pour un service dont la qualité est en réalité, hors mis quelques gadgets techniques, en déclin.

Pour les salariés une telle politique de l'entreprise, à l'heure de la VOD, des écrans de télévision de qualité toujours supérieure, du téléchargement massif sur internet, revêt un caractère suicidaire.

L'inquiétude est grande, tant la qualité du service dans leurs cinémas, leurs métiers, leur travail, sont sabordés et semblent vouloir être sacrifiés par la direction de Gaumont-Pathé, à l'autel du profit immédiat.

Les salariés en ont assez et entendent exprimer leur colère.

Ils exigent d'être entendus par la direction des cinémas Gaumont-Pathé pour les revendications suivantes :

- la fin des sanctions abusives, des pressions et le respect des salariés ;
- de meilleures conditions de travail, l'augmentation des effectifs, le respect du public ;
- le report de la date buttoir du 30 avril au 30 septembre, pour le positionnement des projectionnistes et de réels
 - moyens pour les aider à faire leur choix et se reconvertir;
- le maintien en poste des projectionnistes refusant tout changement de leurs contrats de travail ;

À un mois de la date « buttoir » pour les projectionnistes, la CNT Culture-Spectacle RP appelle à un rassemblement devant le cinéma Gaumont Parnasse, 3 rues d'Odessa, Paris 14^e, le samedi 30 mars 2013.

La Fédération Communication, Culture Spectacle de la CNT appelle, quant à elle, à une grève illimitée dans les cinémas Gaumont-Pathé du 30 mars au 30 avril.